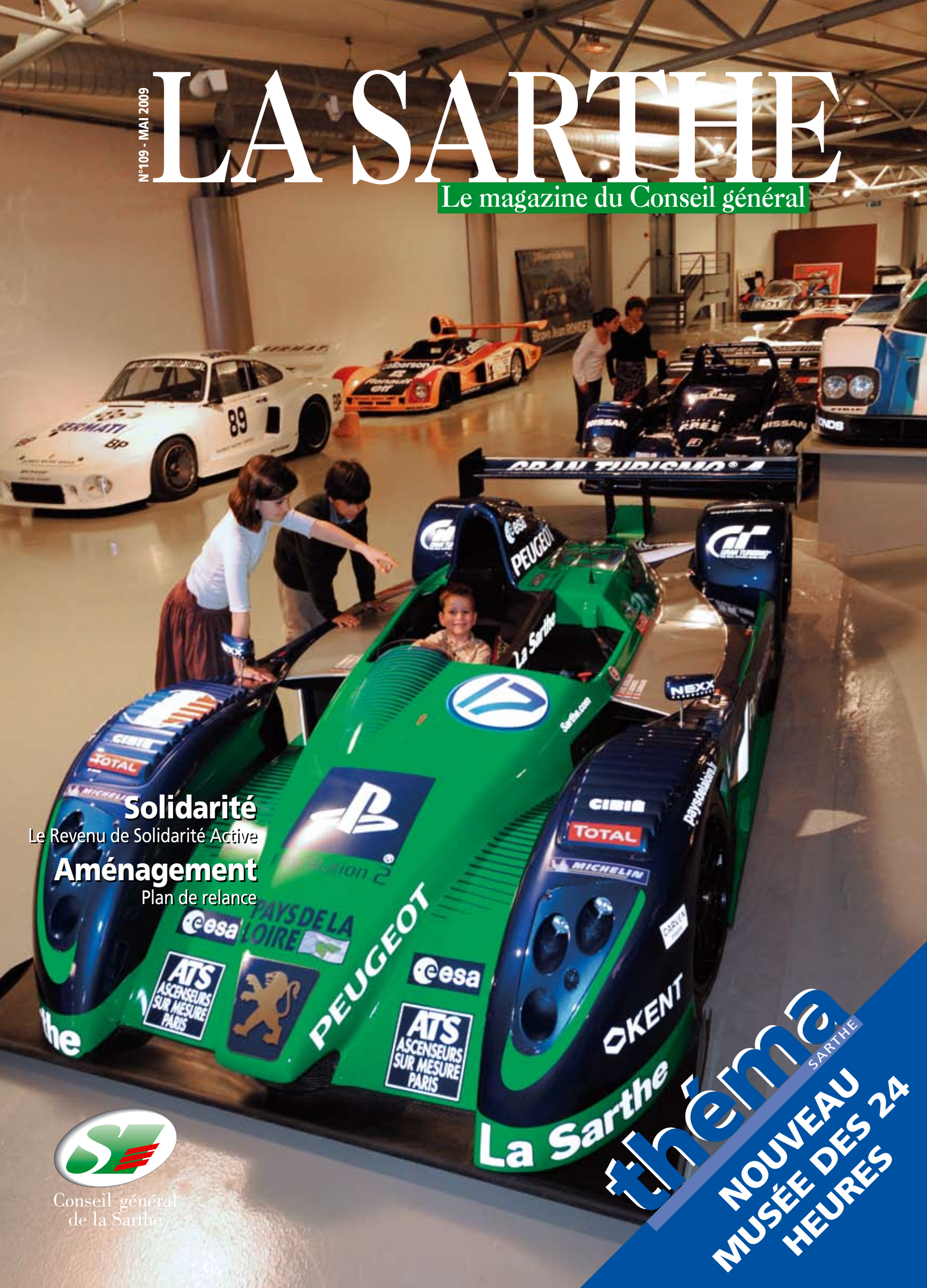


N°109 - MAI 2009

LA SARTHE

Le magazine du Conseil général



Solidarité

Le Revenu de Solidarité Active

Aménagement

Plan de relance



Conseil général
de la Sarthe

théma
SARTHE
**NOUVEAU
MUSÉE DES 24
HEURES**

24 HEURES DU MANS 13-14 JUIN 2009

Création : www.comquest.fr • Crédit photo : C. VIGNON (ACONIKON)



Réservation
www.lemans.org

77^e
EDITION

Adhérez au
CLUB 24



Comparaison n'est pas raison...

Le devoir de solidarité comme le soutien aux entreprises à travers l'investissement public requièrent des financements de plus en plus conséquents. C'est ainsi que désormais le Département doit consacrer **chaque année plus de 30 millions d'euros** dans son budget **pour garantir le versement de l'allocation pour perte d'autonomie** aux sarthoises et aux sarthois qui en bénéficient, l'APA étant attribuée sans conditions de ressources. Autrement dit, le Conseil général finance chaque année l'équivalent de la contribution de la Ville du Mans à la construction du grand stade..... auquel tous les sarthois participent puisque notre collectivité apporte 8,760 millions d'euros à cet investissement d'intérêt départemental mais dont les retombées économiques bénéficieront quasi exclusivement à l'agglomération mancelle. De la même manière la solidarité à l'égard des personnes à mobilité réduite appelle désormais **chaque année** dans le budget du Conseil général **plus de 8 millions d'euros pour garantir le financement de la prestation de compensation du handicap**, ce que personne ne conteste.

A lui seul, par ses engagements sur l'ensemble du territoire départemental, le Conseil général représente 40 % de l'investissement



“ **La solidarité entre les personnes, les générations et les territoires demeure notre raison d'être.** ”

total des collectivités territoriales sarthoises. Et notre aide à l'équipement des communes, y compris l'agglomération mancelle, passera cette année de 38 à 44 M€. Il était donc inconcevable de remettre en cause le volume de nos investissements sans mettre en péril le secteur du bâtiment et des travaux publics, déjà sévèrement rudoyé par la crise.

Autant dire que vouloir tenter une politicienne comparaison entre les missions de la Ville ou de Le Mans Métropole d'une part, et du Département de la Sarthe d'autre part, ne m'apparaît pas très raisonnable. Les départements, quels qu'ils soient, sont

en charge de missions sociales irremplaçables qui font leur fierté et qualifient leur spécificité. Mais ce sont aussi des attributions qui ont un coût dont la croissance restera probablement durable. D'ailleurs, le recours à la fiscalité n'a pas de couleur partisane. Sans distinction, majorité de droite ou gauche, les trois quarts des départements ont été conduits à relever leur fiscalité. La diversité des services et le nombre de leurs bénéficiaires légitiment l'appel à l'impôt. La solidarité entre les personnes, les générations et les territoires demeure notre raison d'être.

Roland du Luart

Vice-Président du Sénat

Président du Conseil général de la Sarthe

ÉCONOMIE

page 5

Fond de Garantie Sarthe

page 6

SEMA se divertifie



“ THÉMA ”

Le Musée des 24 Heures

VIE DES CANTONS

page 16

PETITES NOUVELLES

page 20

SPORTS

page 22

La retraite sportive

page 24

Les 24 Heures du Mans

CULTURE

page 26

Festival Chapitôrock

CONCOURS

page 30

Devenez équipier du bateau

Fermiers de Loué-Sarthe

AMÉNAGEMENT

page 8

Plan de relance

LOGEMENT

page 9

Sarthe-Habitat à 60 ans

SOCIAL

page 12-13

Revenu de Solidarité Active

page 14

Adoption



Conseil général
de la Sarthe

LA SARTHE

Le magazine d'information du
Conseil général de la Sarthe
Hôtel du Département
72072 Le Mans cedex 9

Directeur de la publication : Roland du Luart, Codirecteur de la publication : Charles Somaré • Rédaction / Mission de l'information et de la communication • Maquette / A tribu - Le Mans • Mise en page / Mission de l'information et de la communication • Impression / LÉONCE DEPRESZ / N° ISSN : 1260-9862 / Tirage du n° 109 / Mai 2009 / 250 000 exemplaires • Distribution / mediapost • Internet / <http://www.sarthe.com> • <http://www.cg72.fr> • N°109 MAI 2009.

Fonds de Garantie Sarthe

Plus de 100 projets déjà !

Mis en place en 2001, le Fonds de Garantie Sarthe vient d'entériner son centième projet. Ce dispositif qui s'inscrit dans le cadre du schéma de développement économique du Département, permet d'accompagner financièrement des entreprises PME-PMI dans les phases sensibles de leur développement.

Après sept ans de fonctionnement, le Fonds de Garantie Sarthe rencontre un franc succès. " *Les chiffres l'attestent : ce dispositif, soutenu par le Conseil général, à hauteur de 750 000 euros, a permis à ce jour d'aider 103 PME-PMI réparties sur l'ensemble du département. Au total 2 300 emplois étaient concernés* " se sont félicités Marcel-Pierre Cléach, vice président du Conseil général, Louis-Jean de Nicolay, président de Sarthe-Expansion et Jean-Pierre Vogel, président de la Commission du Développement économique, de l'Emploi et de l'Aménagement du Territoire lors de la célébration du 100^{ème} projet à l'abbaye de l'Epau en présence des chefs d'entreprises nouvellement bénéficiaires du dispositif.

Un sentiment de satisfaction partagé par le second partenaire de l'opération, OSEO financement, qui contribue efficacement au montage et à l'accompagnement des dossiers. " *Ceux-ci*

concernent aussi bien la création d'entreprise que le financement des premiers développements, les phases d'innovation, les besoins de fonds de roulement, la restructuration financière ou même la transmission d'entreprise " a pour sa part souligné Joël Darnaud, directeur général délégué d'OSEO. Un service fort apprécié des chefs d'entreprises qui se déclarent à 91 % satisfaits du dispositif, 87% reconnaissent également un effet accélérateur du développement de leur projet grâce à ce Fonds de Garantie Sarthe. Á l'heure où le contexte économique s'avère difficile, cet outil répond ainsi parfaitement aux objectifs fixés : aider et accompagner les entreprises du département à accroître leur développement pour mieux préparer l'avenir.

• **Pour en savoir plus**
www.sarthe-expansion.com



Renov'Habitat

Parmi les bénéficiaires du dispositif, la SARL Renov'Habitat répond parfaitement aux critères exigés. Spécialisée dans la rénovation, l'isolation, la protection et l'embellissement de façades et de toitures, cette société, dirigée par Dominique-André Moutiers se compose aujourd'hui de 17 salariés. Reprise en septembre 2008, Renov'Habitat connaît un développement qui l'autorise à l'optimisme. Le Fonds de Garantie Sarthe est intervenu sur ce dossier.

• **Renseignements**
Site internet : www.renov-habitat.com
Tél. : 02.43.24.24.10





Trois métiers

Les activités de la Société Etudes, Manutention, Assemblages (SEMA) se divisent en trois parties distinctes :

- 1) La serrurerie métallique, la mécano-soudure : barrières, passerelles, podiums, escaliers, protections grillagées...
- 2) L'étude de la fabrication de moyens de manutention : convoyeurs aérien et au sol, préhenseurs spécifiques, tables à rouleaux...
- 3) Le montage de ses propres fabrications : charpentes métalliques, cheminées...

Renseignements :
SEMA, 15, rue du
Sputnik au Mans en
zone industrielle sud.
Tél. : 02 43 24 65 51

SEMA

La diversification rime avec croissance

Anciens collaborateurs au sein de l'entreprise Cinetic Service, Paulo Afonso, François Carnazzi et Bertrand Coquerel décident en 2007 de voler de leurs propres ailes en créant la SEMA en Sarthe. Un choix que ces spécialistes dans la fabrication de convoyeurs de manutention pour l'industrie, ne regrettent pas.

L'histoire débute par un constat. Directeur des agences commerciales du groupe Cinetic Service France dont les carnets de commandes sont principalement alimentés par le marché de l'automobile, Paulo Afonso considère urgent de procéder à de nouvelles diversifications. Ses conseils ne sont pas entendus. " Je décide alors de créer ma propre entreprise. Deux de mes confrères dont l'un dirige une agence au Mans, acceptent de se lancer dans l'aventure à mes côtés. Nous décidons ainsi de nous installer en Sarthe pour des raisons économiques, pour la proximité de clients importants mais aussi pour sa situation géographique stratégique " explique le dirigeant de la Société Etudes Manutention Assemblages (SEMA). La particularité de cette nouvelle entreprise ? " Nous maîtrisons trois activités distinctes :

la manutention, l'étude de la fabrication et le montage de convoyeurs aériens et au sol ainsi que la pose de charpentes métalliques ". La clé du succès. En élargissant les compétences de l'entreprise à de nouvelles activités, la SEMA a rapidement dépassé ses prévisions initiales. " Nous comptons deux salariés au démarrage de l'activité. Nous sommes actuellement quatorze salariés et nous envisageons progresser encore grâce notamment à l'essor du développement important de la fabrication et de la pose de charpentes métalliques ". En s'appuyant ainsi sur leur réactivité et leur mobilité géographique mais aussi sur leur capacité d'innovation, les trois dirigeants de la SEMA ont désormais acquis la certitude d'avoir opté pour le bon choix en s'installant en Sarthe.



Impress Metal Packaging à Crosmières

L'innovation en boîte

Installé dans des locaux aux contours contemporains à Crosmières, le groupe européen Impress Métal Packaging développe, dans le secret de ses bureaux d'études, les emballages métalliques du futur.



Dans cet univers particulier, la recherche est au cœur de toutes les préoccupations. Le bâtiment d'architecture futuriste abrite le bureau d'études, les ateliers de mise au point et de test d'emballages mais peut servir aussi à la production de pré-séries et parfois même à celle de matériaux prototypes. Le travail de développement avance par étape depuis la conception assistée par ordinateur (CAO) jusqu'au projet en grande série soumis aux clients, en passant par la réalisation des premiers échantillons industriels. Ici, l'innovation s'intéresse aux trois composants fondamentaux de l'emballage métallique, à

savoir l'emballage (sa forme, son poids, sa résistance), le mode de fermeture, et enfin la décoration. Lors d'une récente visite de l'entreprise, aux côtés de Guy-Michel Chauveau, conseiller général, Louis-Jean de Nicolaÿ, président de Sarthe-Expansion a pu mesurer l'importance consacrée à la recherche dans cet espace largement ouvert à la lumière. Plus d'une cinquantaine d'emballages nouveaux ont été lancés au cours de ces dernières années. Un atout essentiel qui permet à cette entreprise aux couleurs sarthoises de consolider ses positions en Europe mais aussi en Asie et sur le continent américain.

Accueil des cadres

En marge de la visite de l'entreprise Impress Métal Packaging à Crosmières, Sarthe-Expansion a organisé une réception qui avait pour but d'illustrer son savoir-faire en matière d'accueil des cadres et ce en partenariat avec les territoires, en l'occurrence ici, la Communauté de communes du Pays Fléchois. C'est ainsi que plusieurs collaborateurs d'entreprises, fraîchement arrivés en Sarthe, se sont vus remettre par Louis-Jean de Nicolaÿ, président de Sarthe-Expansion, des kits comprenant un grand nombre de documents sur le plan touristique, culturel, économique et sportif afin de les aider à mieux découvrir les atouts et les qualités de leur département d'adoption. Un cadeau très apprécié qui traduit bien la volonté de Sarthe-Expansion d'accompagner au mieux l'installation de nouveaux cadres dans le département.

Qu'est ce que le fonds compensatoire de la TVA ?

Chaque année, les collectivités de la Sarthe assujetties à la TVA pour la réalisation de leurs investissements reçoivent de l'Etat une dotation compensatoire. Dans le cadre du plan de relance de l'économie, le gouvernement a décidé de mettre en place un versement anticipé de ce fonds pour les investissements réalisés par les collectivités en 2008 dès lors que celles-ci s'engageront à réaliser dès 2009 d'importants travaux. Au 1^{er} avril, les prévisions d'investissement des collectivités sarthoises portent sur plus de 306 000 000 € dont plus d'un tiers par le Conseil général de la Sarthe.

Les autres investissements du Conseil général en 2009

Dans le domaine des sports, le Département apportera cette année 5 020 000 € à la Ville du Mans pour la réalisation du stade MMArena, sur une participation totale de 8 760 000 € et 1 000 000 € au Syndicat mixte des 24 h pour la réalisation de son programme de travaux.

Plan de Relance

Des grands travaux accélérés

Le Conseil général de la Sarthe s'est inscrit dans le plan de relance de l'économie proposé par le Gouvernement. 8 millions d'euros de fonds de compensation de la TVA serviront en 2009 à investir en Sarthe dans les grands chantiers structurants du département.

Emmanuel Berthier, préfet de la Sarthe, et Roland du Luart, président du Conseil général, ont signé, le 6 avril 2009, la convention de versement anticipé de la TVA. Concrètement, ce mécanisme permettra d'injecter 8 millions d'euros supplémentaires dans l'économie sarthoise et ainsi d'anticiper la mise en chantier de nombreux projets.

Dans le domaine des collèges que gère le Conseil général, trois opérations importantes sont accélérées : la restructuration et l'extension du collège François Grudé de Connerré, la rénovation du collège de Beaumont-sur-Sarthe et la restructuration du restaurant scolaire du collège Vauguyon au Mans.

Pour les routes départementales, c'est la future déviation de Château-du-Loir qui bénéficiera d'un crédit supplémentaire de 800 000 € cette année pour que les entreprises de Travaux Publics conservent leurs taux d'emploi et voient l'avenir sereinement. Même chose pour la rocade nord du Mans qui voit sa ligne budgétaire augmenter de 1,3 millions d'euros en plus des 6,3 M€ initialement inscrits.

Enfin du côté des rivières de la Sarthe, plusieurs travaux prévus en 2010 vont avoir lieu en 2009 : la réfection des berges des Riffaudières au Mans et la réfection des perrés de Beffe à Souvigné-sur-Sarthe.

Les chantiers qui bénéficieront de cet appui sont aussi ceux des communes et des collectivités locales, pour preuve les 570 000 € de plus alloués à l'assainissement des communes.

Par ce niveau de dépenses d'investissement exceptionnel, le Département manifeste ainsi sa volonté de soutenir l'emploi et l'économie sarthoise tant pour son propre compte que pour celui des communes et des autres collectivités publiques, entreprises et associations bénéficiant des subventions du Conseil Général.

Au total, le Conseil général investira plus de 120 millions d'euros en 2009 pour amortir le choc de la crise. Le maintien d'un haut niveau d'investissement est en effet la meilleure manière de soutenir l'activité en Sarthe, de sauver les emplois d'aujourd'hui et de créer ceux de demain.





Marcel-Pierre Cléach

“ Pour un logement de qualité ”

Marcel-Pierre Cléach, président de Sarthe-Habitat, conseiller général du canton de Montfort-le-Gesnois, répond aux questions de la rédaction.

“ La Sarthe ” : Vous avez pris la présidence de Sarthe-Habitat le 4 décembre 1995. Quels étaient vos objectifs en prenant la direction de cet organisme qui célèbre ces soixante ans d'existence ?

MPC – François Fillon et moi étions extrêmement attachés à ce que les Sarthois puissent accéder à un logement en location dans toutes les parties du Département et vous connaissez l'attachement qu'il portait à l'équilibre ville-campagne et au développement de l'ensemble rural. J'avais là une première feuille de route et je me suis immédiatement attaché, avec Jany Jouy, nouvellement promue à la Direction de l'Office, qui devenait en même temps OPAC, à assurer une information des maires sur les possibilités qu'offrait Sarthe-Habitat pour le développement de leurs communes, le maintien d'une population jeune, l'activité des communes etc... Nous avons entrepris une campagne d'information qui a été très suivie et peu à peu les pavillons Sarthe-Habitat ont fleuri dans de très nombreuses communes, y compris petites.

“ La Sarthe ” : Vous avez toujours soutenu un modèle de construction de qualité. Comment agissez-vous pour parvenir à l'équilibre entre cette volonté et les financements qu'exige votre politique visant à offrir des habitations neuves sans oublier les réhabilitations lourdes du patrimoine ancien ?

MPC – En effet, les financements d'Etat ne permettent qu'une construction à minima et nous avons toujours voulu à Sarthe-Habitat, fournir un cadre de vie de qualité, généralement supérieur aux strictes normes HLM. Compte-tenu des retombées en terme de fiscalité et d'activité pour les communes, la plupart des maires l'ont compris et nous avons ainsi pu réaliser des résidences de qualité malgré l'augmentation des coûts de construction. Sarthe-Habitat est aujourd'hui présent dans de très nombreuses communes. Parallèlement aux opérations de constructions neuves, Sarthe-Habitat, dont le patrimoine ancien est important, a mis sur pied un plan stratégique de réhabilitation de ce patrimoine allant jusqu'à des opérations de véritable restructuration urbaine, comme à Allonnes où la réussite

de l'opération Chaoué est une référence nationale. Nous le faisons grâce à l'aide importante que nous accorde le Conseil général à cet effet. Enfin, sachez que nous réhabilitons 400 appartements par an pour vous donner un exemple de l'action volontariste que nous menons. Si les deux actions permanentes les plus importantes sont les opérations de constructions neuves à but locatif et la réhabilitation du patrimoine ancien, nous conduisons en même temps des programmes sécurisés d'accession sociale à la propriété et de logements adaptés à telle ou telle situation particulière que nous signalent les maires, les travailleurs sociaux ou nos agences dont nous avons développés le réseau sur la totalité du territoire sarthois.

“ La Sarthe ” : Parlons des projets. Alors que vous célébrez le sixième anniversaire de cet organisme pouvez-vous nous en livrer quelques lignes ?

MPC – Aujourd'hui, nous terminons l'intégration du patrimoine social de la SECOS, opération décidée par le Conseil général, il y a une douzaine d'années et qui portera notre patrimoine locatif à près de 15000 logements. Nous travaillons sur des questions de restructuration comme Champagné, dont deux des trois tours bien connues vont être démolies cette année pour être remplacées par des pavillons ou de petits immeubles. Nous prenons la suite de la SECOS dans les opérations de lotissements d'habitation, de manière à maintenir toute la chaîne de production et à réduire les prix de revient. Et surtout nous développons notre nouveau projet d'entreprise qui est d'introduire la notion de développement durable dans la vie quotidienne de Sarthe-Habitat mais surtout dans l'ensemble de notre activité de construction et bailleur social. Nos constructions bénéficient déjà depuis deux ans du label HQE (Haute Qualité Environnementale) mais il s'agit maintenant d'aller plus loin, par l'utilisation des techniques et des matériaux concourant à rendre l'immobilier de moins en moins consommateur d'énergie et dispensateur de CO² dans l'atmosphère, dans l'intérêt de nos locataires, mais aussi de l'ensemble de nos compatriotes et, au-delà, de notre planète.



2500 tonnes de grave-bitume et 90 semi-remorques économisés

Pour la déviation de Parcésur-Sarthe entre Malicorne et Sablé, c'est un procédé de fabrication de bitume rare et plus écologique qui a été employé sur 1300 mètres. Ce processus utilisé pour la première fois en Sarthe nécessite un atelier spécial composé de deux engins, dont il existe peu d'exemplaires en France. Le premier répand une couche de ciment et fourni de l'émulsion de bitume, le second engin fraise, malaxe sur 30 cm, injecte en dosant le ciment, l'eau et le bitume pour réaliser la couche de base. Les avantages sur le plan écologique sont nombreux. Sur ce chantier, cela évite la fabrication de près de 2 500 tonnes de grave-bitume chauffée à 170 ° et les dégagements de CO² associés. Sur le plan du transport, c'est 90 semi-remorques en moins qui circulent sur les routes. Charles Somaré, conseiller général a pu découvrir le fonctionnement de ces deux machines très spéciales.

Luché-Pringé

Le pont en travaux

Le pont sur le Loir de Luché-Pringé va subir un sérieux lifting dans le courant du mois de juin. Objectif : sécuriser et rénover l'ouvrage de la fin du XIX ème siècle. C'est le Conseil général qui réalise ces importants travaux.



La structure métallique du pont de Luché-Pringé sur la RD54, construite en 1890, présente de nombreux désordres, notamment de la corrosion, qui nécessite une intervention des services techniques du Conseil général. Les travaux de sécurisation du pont et d'isolation phonique seront donc lancés au mois de mai pour cinq semaines environ. Avant cela, l'installation d'un impressionnant échafaudage mobile a été nécessaire. Celui-ci est entièrement confiné pour que les résidus d'abrasif et les projections de peinture ne tombent pas dans l'eau de la rivière ou sur la chaussée. La structure métallique de l'ouvrage sera en effet repeinte avec une protection anticorrosion. D'autres travaux d'envergure consistent à démonter, décaper, peindre et remonter tous les caissons métalliques supportant

la chaussée. Afin de restaurer l'étanchéité et diminuer les nuisances sonores, un revêtement mince étanche et une couche de roulement en enrobé seront mises en œuvre. La totalité des travaux devraient se terminer à la fin du mois de juin.

Pendant la durée des travaux, une déviation sera mise en place. Malgré l'ampleur du chantier, le pont ne sera fermé que 5 semaines. Les piétons pourront passer sur l'ouvrage ou sur la passerelle piétons. Pour améliorer leur sécurité, des panneaux grillagés seront posés sur le garde-corps de la passerelle. La circulation piétonne pourra être interrompue, lors de phases dangereuses pour leur sécurité.

Le Conseil général finance la totalité des 365 000 € nécessaires à cette rénovation.

Papéa Parc

La métamorphose est engagée

Ne l'appellez plus " city ", désormais c'est Papéa Parc ! Depuis l'année dernière, le parc de loisirs en famille d'Yvré-l'Evêque a entamé sa grande transformation qui va durer jusqu'en 2011. L'objectif, devenir le premier parc du grand ouest et se classer dans les 5 premiers français.

Ne cherchez pas les cowboys et les indiens, Papéa Parc n'est plus le village du farwest. A coup de nouveaux manèges, de terrassements, de constructions diverses, Papéa est en passe de devenir un superbe parc de loisirs pour la famille. Chenille, Carroussel 1900 sur deux étages, chaise musicale, train express, toboggans géants, grenouilles sauteuses : 15 nouveaux ateliers ont fait leur apparition depuis l'an passé, le tout harmonieusement agencé dans un cadre verdoyant et boisé.

En 2008, 85 000 visiteurs avaient découvert les premiers manèges de la nouvelle version du parc. Cette année, 120 000 personnes sont attendues. Dès le mois de mai, pour l'ouverture de la saison 2009, les familles découvriront les nouveaux espaces de restauration où l'on servira du poulet de Loué, la nouvelle gare et le tout neuf " trans papéa ", l'étang du parc complètement découvert soit un espace de loisirs bien agrandi. A terme, le Papéa Parc atteindra 25 ha.

Une maison coloniale devrait voir le jour au centre pour y accueillir un restaurant et toutes les allées devraient être pavées et ornées de barrières en bois.

Papéa parc ce sera aussi un lieu de réception. Plusieurs salles seront disponibles

pour accueillir séminaires, fêtes de familles et anniversaires. Le parc offrira naturellement des activités et un cadre chaleureux pour les réceptions. Même le Carroussel 1900 pourrait servir de discothèque une fois la nuit tombée.

Bref, la métamorphose complète du site est bien avancée, encore deux années de travaux pendant les périodes creuses et Papéa Parc deviendra une destination privilégiée des familles sarthoises et régionales.

Papéa Parc
Lieu dit Neptune
72 530 Yvré-l'Evêque
Tél : 02 43 89 61 05



Ouvert tous les jours du 1er mai au 31 août (sauf exceptions) et les week-end de septembre et octobre.

| | |
|--|---------|
| Enfant de moins de 3 ans..... | Gratuit |
| Enfant jusqu'à 14 ans..... | 14 € |
| Adulte..... | 16 € |
| Senior de plus de 60 ans..... | 10 € |
| Famille nombreuse (avec la carte)..... | 12 € |



Le site du CDT labellisé " Accessiweb "

Le Comité départemental du Tourisme de la Sarthe vient de mettre en ligne un site dédié au handicap : www.handi-tourisme-sarthe.com. Le site est labellisé " Accessiweb ".

Il offre un bon niveau d'accessibilité qui permet aux personnes handicapées de le consulter via des aides techniques (terminal braille, logiciel lecteur d'écran, synthèse vocale...) et prend en compte les recommandations essentielles de l'accessibilité : l'image a-t-elle une alternative textuelle ?

Dans chaque page Web, le contraste de couleurs est-il suffisant ? ...

Le CDT de la Sarthe est ainsi le 2^{ème} en France à proposer un tel service et une telle accessibilité au public en plus de toutes ses démarches pour labelliser " Tourisme et Handicap ", les lieux touristiques sarthois.

Revenu de Solidarité Active

La main tendue aux plus défavorisés

Contact :

- Conseil général :
Service Emploi et
Insertion
1, rue des Résistants
internés
72 000 Le Mans
Tél : 02 43 50 66 00
ou 0810 002 169
Fax : 02 43 50 66 29
www.cg72.fr
- Caisse d'Allocations
Familiales :
0820 25 72 10
www.lemans.caf.fr
- Mutualité sociale
Agricole de la Sarthe :
02 43 39 43 39
www.msa-mayenne-orne-sarthe.fr

Mis en place à partir du 1^{er} juin prochain, le Revenu de Solidarité Active garantit aux bénéficiaires un revenu minimum, afin de lutter contre la pauvreté. Il soutient également l'exercice d'une activité professionnelle ou le retour à l'emploi en complétant les revenus tirés du travail. Une véritable avancée sociale qui devrait bénéficier à plus de 25 000 Sarthois.

Porté par Martin Hirsch, haut commissaire aux Solidarités actives et ancien président d'Emmaüs France, le Revenu de Solidarité Active entre en vigueur le 1^{er} juin prochain sur l'ensemble du territoire national. En Sarthe, le Conseil général s'est engagé sans réserve dans l'application de cette mesure qui remplace automatiquement le Revenu Minimum d'Insertion (RMI), l'Allocation de Parent Isolé (API) et les possibilités de cumul de ces allocations avec un emploi. Il sera également versé à des personnes qui travaillent déjà et dont les revenus sont limités. Son montant dépendra alors de la situation familiale et des revenus du travail. Il peut être subordonné à l'obligation

d'entreprendre des actions nécessaires à une meilleure insertion professionnelle ou sociale.

L'Etat et les départements sont associés pour la mise en place de cette nouvelle prestation, dont le premier versement interviendra le 6 juillet. Géré par le Conseil général, le Revenu de Solidarité Active sera versé par les Caisses d'Allocations Familiales ou les Caisses de Mutualité Sociale Agricole. Il concernera 3,5 millions de ménages sur le territoire français. En Sarthe, outre les 10 000 bénéficiaires actuels du RMI ou de l'API, qui percevront automatiquement le RSA, il devrait concerner 15 000 personnes supplémentaires.

Jean-Pierre Vogel, Président de la Commission du Développement Economique, de l'Emploi et de l'Aménagement du Territoire



- Qu'est-ce que le Revenu de Solidarité Active ?

J-P. Vogel : " Le Revenu de Solidarité Active remplace le Revenu Minimum d'Insertion (RMI), l'Allocation de Parent Isolé (API) et certaines aides forfaitaires temporaires comme la prime de retour à l'emploi. Il s'adresse également à des personnes qui travaillent déjà et dont les revenus sont limités. Le RSA vise à encourager le travail, à faciliter le retour à l'emploi et à réduire le nombre de travailleurs pauvres. Il garantit que tout retour au travail donne lieu à une augmentation de revenu et que toute augmentation des revenus du travail se traduit par une vraie augmentation des ressources de la famille. En Sarthe, c'est plus de 25 000 personnes qui seront concernées par cette mesure ".

- Quelle est l'ambition du Conseil général par rapport à l'application du RSA ?

J-P. Vogel : " L'ambition du Conseil général de la Sarthe vise tout particulièrement à aider les personnes les plus défavorisées. Alors que le RMI et l'API s'adressaient à des populations sans emploi, le RSA s'intéresse, lui, au monde nettement plus vaste des travailleurs modestes. Nous avons l'obligation d'apporter à chacun un soutien efficace et porteur d'espoir dans l'optique d'un retour sur le marché de l'emploi ".

- Justement, le RSA favorisera-t-il le retour à l'emploi ?

J-P. Vogel : " Dans les départements qui l'ont déjà expérimenté, le taux de retour à l'emploi s'est avéré supérieur à ceux des départements comparables. Dès sa mise en place, il est reconnu qu'il augmente sensiblement les ressources des travailleurs les plus défavorisés. Par ailleurs, il va permettre aux personnes qui dépendent du RMI mais qui travaillent de voir leurs revenus augmenter. Enfin, il devrait favoriser le travail régulier par rapport au travail non déclaré ".

Les conditions pour en bénéficier ?

- résider en Sarthe de manière stable et effective
- être âgé de plus de 25 ans ou assumer la charge d'un enfant né ou à naître
- être de nationalité française ou titulaire depuis au moins cinq ans d'un titre de séjour autorisant à travailler
- ne pas être élève, étudiant ou stagiaire
- ne pas être en congé parental
- exercer ou reprendre une activité professionnelle qui peuvent ainsi cumuler revenus du travail et revenus issus de la solidarité
- être sans activité.

Quelles démarches effectuer ?

- adressez-vous au Service Emploi et Insertion du Conseil général de la Sarthe, la Caisse d'allocations familiales ou la Caisse de Mutualité Sociale Agricole
- pour les bénéficiaires du RMI et de l'API, il n'y a aucune démarche particulière à effectuer. Le RSA remplacera automatiquement le RMI et l'API à compter du 1^{er} juillet prochain.

Quels objectifs ?

- lutter contre la pauvreté et l'exclusion.
- compléter les revenus du travail
- accompagner le retour à l'emploi.

Financement

Le partage du financement du RSA entre l'Etat (au travers du Fonds National des Solidarités Actives) et les conseils généraux obéit à un principe de spécialisation des financements :

- aux départements, la responsabilité de la garantie d'un revenu minimal
- au FNSA, la prise en charge du complément de revenu d'activité.

Un parcours qui donne espoir

Anita et Wilfried Naudet ont adopté Léa, un enfant pupille de l'État, en 2003. Bientôt, ils espèrent adopter à nouveau et donner à Léa un petit frère ou une petite sœur. " Plutôt une petite sœur " souhaite la future aînée de la famille. Leur parcours de parents adoptants donne espoir aux autres futurs parents sarthois. " Nous avons adopté une petite Léa qui a aujourd'hui 6 ans, très vite nous lui avons parlé de son arrivée chez nous. Elle sait qu'elle est adoptée et c'est une petite fille équilibrée et curieuse " témoigne au micro Anita, lors de la réunion annuelle post-agrément organisée par le Conseil général. En privé, Anita et Wilfried racontent la joie qu'ils ont éprouvée il y a 6 ans, en recevant le coup de fil du Conseil général leur informant qu'une petite fille de trois mois pourrait bien devenir leur enfant. En lui rendant visite plusieurs fois dans la semaine suivante, c'est finalement la petite Léa qui adopte ceux qui seront ses parents. La démarche d'agrément ne leur avait pas paru très longue, c'est l'attente de l'enfant qui peut l'être. Depuis leur deuxième agrément en novembre 2008, la petite famille attend une heureuse nouvelle. Si elle ne venait pas dans les deux ans à venir, ils iraient peut-être en Asie pour adopter la petite sœur de Léa.

Adoption

Un prêt pour soutenir les familles

Depuis janvier 2009, les familles souhaitant adopter un premier enfant à l'étranger peuvent bénéficier d'un prêt de 4500 € sans intérêt par le Conseil général. Une démarche volontariste de la collectivité en soutien aux familles dans cette étape importante de leur vie.

En Sarthe, depuis 2004, 252 enfants ont été adoptés en Sarthe. La tendance montre que le nombre d'adoptions baisse. Cela est en partie attribué aux progrès médicaux mais elle peut aussi être imputée aux obstacles liés à la procédure d'adoption. Le Conseil général veut faciliter au maximum le parcours des parents adoptants. Le premier interlocuteur des familles est le Conseil général. C'est en effet la collectivité départementale qui délivre les agréments permettant aux futurs parents d'adopter. Il faut compter environ neuf mois d'instruction pour passer en commission de décision de l'agrément.

Une fois cette démarche accomplie, il faut encore faire preuve de patience selon que les familles aient choisi d'adopter un enfant français ou étranger. Pour chacune des 5 dernières années, entre 30 et 55 enfants nés

à l'étranger ont été adoptés dans le département de la Sarthe.

Même si l'aboutissement de ces démarches d'adoption vaut tout l'or du monde, elles se révèlent quand même onéreuses.

Pour les adoptions à l'international, les frais de déplacement, de séjour et de dossier

pour les familles souhaitant adopter peuvent constituer quelques fois un frein à l'adoption. Ainsi, le Département leur offre la possibilité d'emprunter jusqu'à 4500 € sans intérêt sous conditions de ressources. Ce prêt à 0% donne la possibilité de couvrir toutes les dépenses pour préparer l'avenir.

Cette nouvelle mesure du Conseil général mise en place depuis janvier 2009 devrait aider les futurs parents à réaliser leur souhait le plus cher : accueillir un enfant dans leur foyer.



Le Jardin d'Alexandre

Une maison de vacances unique

Dans le nord de la France, il n'existe pas plus de trois établissements comme la Maison d'accueil temporaire de la Fresnaye-sur-Chédouet : le Jardin d'Alexandre. Cette structure, un peu particulière, offre des vacances toujours appréciées des enfants handicapés. En 2010, la maison va s'ouvrir aux adultes handicapés grâce au Conseil général.

Mathieu, petit garçon autiste de 9 ans a séjourné pour la première fois au Jardin d'Alexandre en janvier 2009. Il a pu faire du bowling, du poney et plein d'autres activités ludiques lors de son séjour en Sarthe. " *J'ai pu apprécier tout le bonheur que les yeux de mon fils traduisaient en revenant le chercher* " se réjouissait Fabienne, sa maman, habitante du Val d'Oise. " *L'accueil des encadrants y est professionnel et chaleureux et les activités sont parfaitement adaptées à sa pathologie* ". L'expérience est tellement réussie que Mathieu reviendra à la Fresnaye-sur-Chédouet pour des vacances au vert en mai, juillet, octobre et à Noël.

Le Jardin d'Alexandre n'est pas un centre de rééducation ou un établissement à plein temps. Il offre 16 places d'accueil temporaire pour les week-end ou des séjours de vacances à des enfants âgés de 6 à 20 ans en grande dépendance. Ces séjours permettent de soulager les familles ou les aidants habituels. L'équipe du Jardin d'Alexandre, composée de professionnels :

infirmières, psychomotriciens, aides-soignants, éducateurs, psychologue, médecin, s'occupe ainsi de ces enfants dans un esprit de vacances et de repos avec des activités sans contraintes de scolarité ou d'apprentissage. " *Cet établissement est vraiment intégré à la vie communale et je suis heureux que les enfants trouvent ici un cadre accueillant pour leurs vacances* " s'est félicité André Trottet, conseiller général.

La Maison d'Accueil Temporaire de La Fresnaye-sur-Chédouet accueillera en 2010 des adultes handicapés, pour une capacité de 8 places. Dans le même principe, il s'agira de proposer un accueil ponctuel de repos et de vacances. Le Conseil général finance la construction de l'extension qui permettra de loger les adultes au sein du Jardin d'Alexandre. C'est la Maison départementale des Personnes handicapées (la MDPH) qui proposera ces courts séjours aux familles. Le Jardin d'Alexandre est géré par l'association ADIMC 72.



Nutrition et Cancer : une conférence le 18 juin au Mans

" Ce que nous mangeons et ce que nous ne mangeons pas agit sur notre santé. "

Le Comité de liaison alimentation nutrition (CLAN) de la Sarthe réunissant de nombreux professionnels sarthois autour de la nutrition, organise le 18 juin une conférence débat à partir de 20h30 au Palais des Congrès et de la Culture du Mans sur le thème de la nutrition et du cancer, de la prévention aux soins nutritionnels.

Cette soirée, animée par plusieurs médecins spécialistes et soutenue par le Conseil général permettra de faire le point sur l'actualité de la prévention des cancers par la nutrition, de répondre aux questions que beaucoup se posent sur la relation entre l'alimentation et le cancer.

Elle abordera également l'importance de la nutrition dans la prise en charge de ce type de maladie. Elle s'adresse à tout public et aux professionnels.

• Informations : Entrée Libre.
CLAN-Sarthe - 40, rue Henry Delagènière - 72 000 LE MANS
Tel. : 02.43.74.72.04
courriel : udnc.secretariat@fondation-gcoulon.fr





SABLÉ-SUR-SARTHE

Portant sur une durée de 3 ans, le Contrat d'Objectifs Territorial signé entre la Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe, le Pays Vallée de la Sarthe et l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) implique les deux collectivités locales sarthoises dans des objectifs précis pour la maîtrise des déchets pour l'une et dans la maîtrise de l'énergie pour l'autre. L'ADEME s'engage à accompagner techniquement et financièrement leurs efforts. " *La gestion optimisée des déchets et un programme local de prévention* " sont ainsi portés par la

Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe représentée par François Fillon, son président et premier ministre, et " *l'utilisation rationnelle de l'énergie, le développement des énergies renouvelables et la lutte contre le changement climatique* " sont portés par le Pays Vallée de la Sarthe représenté par Marc Joulaud, président. Tous deux ont signé le contrat d'objectifs avec Jacques Ravaillault, directeur de l'action régionale de l'ADEME, en présence de Chantal Albagli, conseillère générale, Roland du Luart, président du Conseil général et Emmanuel Berthier, préfet.

LE GRAND-LUCÉ

La construction de la Maison médicale de Courdemanche est en cours de réalisation. Lors de la traditionnelle pose de la première pierre, Régis Valienne, conseiller général s'est félicité de l'exemplarité de cette initiative, placée sous l'autorité de la Communauté de communes de Lucé. Le projet comprend l'installation de deux cabinets de médecins, d'un cabinet de kinésithérapeute et un local pour une infirmière et un podologue. Le coût de l'opération, soutenue par le Département, s'élève à 820 000 €. L'ouverture de cette Maison médicale de Courdemanche est programmée à l'automne. Un projet identique est également à l'étude sur la commune du Grand-Lucé.



LA SARTHE

LA SUZE-SUR-SARTHE



Alain Gervais, le président de l'association Groupe Etival Solidarité Tiers Monde a reçu à la mairie d'Etival-les-Mans, la médaille de Chevalier dans l'ordre du mérite Burkinabé des mains du Ministre Conseiller des affaires étrangères du Burkina Faso, Firmin N'Do. L'association œuvre en effet depuis plus de 20 ans pour l'aide au développement de l'Afrique noire et pour deux villes du Burkina Faso depuis 1990 : le village de brousse de Bougoumbarga et la ville de Bobo-Dioulasso, capitale de la province d'Houet. L'association étivaloise a déjà contribué à de nombreuses réalisations dans ces communes notamment des classes d'écoles ou un moulin à mil et à karité. Elle agit également pour le développement des provinces à travers notamment un programme triennal 2008-2010 pour le département de Béré. Pour ce faire, elle est aidée par le Conseil général à hauteur de 12 000 €. " *Le Conseil général s'est engagé plus particulièrement en 2008 pour les actions portant sur l'aide à la création d'activités génératrices de revenus et pour le développement du micro-crédit* " a expliqué Charles Somaré, conseiller général lors de cette remise de distinction Burkinabé en présence du maire, Emmanuel Franco, des membres de l'association, de Patrick Delpech, vice-président du Conseil régional et Gérard Saudubray, conseiller général.

MONTFORT-LE-GESNOIS



A Connerré, la rue de Verdun va subir prochainement une transformation. En effet, 6 logements datant de 1956 vont être démolis par Sarthe Habitat pour laisser place à 12 logements neufs et 3 en Acquisition amélioration, derrière, 56 rue de Beaufils. Dans un projet architectural innovant, répondant aux volontés d'aménagement de la commune, les nouveaux bâtiments s'inséreront dans le quartier et conserveront leurs loyers modérés. *“ Dans ce projet de démolition-reconstruction, la phase de relogement des familles est une étape importante qui doit recevoir l'adhésion des locataires au nouveau projet. Ces familles dont le cadre de vie va être bouleversé, ont fait preuve d'une grande patience et d'une grande compréhension et je les en remercie. ”* a souligné Marcel-Pierre Cléach, président de Sarthe Habitat et vice-président du Conseil général, en présence de Marietta Karamanli, député, de Christine Marchand, président de la Communauté de communes du Pays de Brières et du Gesnois et de Christophe Chaudun, maire de la commune, lors de la visite de chantier.

LE MANS

Le Conseil général a décidé d'équiper cinq de ses sites manceaux fréquentés par du public par des défibrillateurs à usage très simple. Ces appareils installés dans les lieux publics ont prouvé leur efficacité lorsque surviennent des arrêts cardiaques. Les cinq lieux concernés par l'installation de défibrillateurs sont les Archives départementales, l'Hôtel du Département, le site de la Croix de Pierre, l'abbaye de l'Epau et le Foyer de l'enfance. Pierre Hellier, vice-président du Conseil général a assisté à la démonstration des défibrillateurs dotés d'un système vocal qui guide l'utilisateur, devant des agents du Conseil général. *“ Ces*

équipements qui ne sont pas dangereux et qui doivent être multipliés dans les lieux publics permettront de réagir plus rapidement en cas de malaise et de sauver des vies. ” a-t-il indiqué.



LA FRESNAY-SUR-CHÉDOUET

La 100^{ème} agence postale de la Sarthe a été ouverte à La Fresnaye-sur-Chédoet. Cette nouvelle forme de présence postale a su convaincre un nombre grandissant de communes, séduites par l'opportunité de bénéficier d'un service de proximité avec des prestations postales dans des lieux et à des horaires élargis. André Trottet, maire de la commune et conseiller général du canton s'est félicité de ce choix et de ce nouveau service offert aux habitants : *“ Il s'agit d'une réorganisation nécessaire qui correspond aux mutations que vivent nos campagnes. C'est à nous, pouvoirs publics,*

de faire le nécessaire pour offrir les meilleurs services publics pour les personnes ”. *“ La possibilité de bénéficier de la banque postale en plus des services postaux classiques est également un atout supplémentaire pour les habitants ”* a ajouté Dominique Le Mèner, vice-président du Conseil général devant Nicole Agasse, conseiller général, Françoise Rey-Reynier, sous-préfet et Didier Lajoinie, directeur de La Poste Maine-Anjou. La Poste de la Sarthe compte à ce jour 215 points de contacts, c'est 98,6 % de la population qui peut accéder aux services postaux à moins de 5 km de son domicile.





CONLIE

C'est une remarquable réalisation que Pierre Hellier, conseiller général, Fabienne Labrette-Ménager, député et François Robin, président de la Communauté de communes du Pays Belmontais ont inauguré à Domfront-en-Champagne à la grande satisfaction de Patrice Guyomard, maire. En effet, la nouvelle salle socioculturelle de la commune, largement ouverte à la lumière grâce à ses grandes baies vitrées et ses espaces judi-

cieusement aménagés, est une réussite architecturale. Couvrant 900 m², ce bâtiment se singularise par l'heureux mariage du patrimoine ancien et la modernité de son style. L'ancienne grange, située au cœur du centre-bourg s'inscrit parfaitement dans une démarche de continuité avec le patrimoine existant. Elle a ainsi été idéalement revalorisée avec l'aide de matériaux bruts comme le béton ciré, les murs en chaux.

VIBRAYE

L'Université Rurale du Val de Braye affiche une forme resplendissante. Ses membres sont toujours aussi nombreux à venir assister aux conférences qu'elle organise sur les cantons de Vibraye et de Montmirail. Or justement, c'est dans la salle des fêtes de Melleray que Nicolas Gautier, historien de l'art, conservateur du château de Carrouges et de la cathédrale de Sées, est venu évoquer l'histoire du Perche et de la qualité de son architecture. Un voyage de deux heures à travers le temps dans cette magnifique région sarthoise qui visiblement a passionné son auditoire parmi lequel figurait Roland du Luart, président du Conseil général, invité par Solange d'Harcourt, qui préside à la destinée de cette dynamique Université Rurale du Val de Braye.

LE MANS



Le centre hospitalier du Mans est doté d'un nouveau pavillon dédié aux malades d'Alzheimer. Appelée " Pablo Picasso ", la structure de 1 297 m² accueille désormais 24 résidents du Pôle de Gériatrie atteints de la maladie. Ce bâtiment de plain-pied dispose de 24 chambres individuelles avec, pour chacune, une salle d'eau équipée d'une douche. Dans un vaste espace intérieur, largement éclairé par la lumière naturelle, les patients pourront se livrer en toute convivialité à leurs activités ; deux jardins sécurisés permettront aux résidents de profiter d'activités adaptées, mais aussi de circuler librement. Dominique Le Mèner, vice-président du Conseil général s'est félicité de l'augmentation du nombre de places adaptées pour les malades d'Alzheimer en Sarthe lors de l'inauguration en présence de Fabienne Labrette-Ménager, député, Véronique Rivron, conseillère générale, Jean-Claude Boulard, maire et Emmanuel Berthier, préfet. " *Dans le cadre du schéma départemental pour les personnes âgées, la Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des Malades Alzheimer (MAIA) depuis début 2009, doit permettre aux familles de trouver toutes les réponses adaptées et les facilités pour leurs démarches* " a-t-il ajouté.



LE MANS EST CAMPAGNE



L'opération d'implantation de silhouettes sur le bord des routes pour sensibiliser les automobilistes est relancée par le Conseil général et l'Etat. 9 silhouettes noires jalonnent la route entre Le Mans et Savigné-l'Évêque pendant deux mois. Jean-Marie Geveaux, vice-président du Conseil général, Philippe Métivier, maire et Guillaume Douheret, directeur de Cabinet du Préfet se sont rendus sur place pour constater l'installation des silhouettes et ainsi lancer l'opération 2009. Cette fois, les silhouettes noires seront placées aux endroits mêmes où se sont produits des accidents corporels. Ainsi pour environ deux mois, la section de la RD 301 entre Le Mans et Savigné-l'Évêque, où le taux d'accidentalité a été fort entre 2003 et 2007, comportera 9 silhouettes réparties sur le tracé. Une silhouette motard, création du Département de la Sarthe jalonnera aussi cette portion de route. Jean-Marie Geveaux a confirmé l'implication du Conseil général dans la sécurité routière aux côtés de l'Etat notamment par les aménagements routiers toujours réalisés pour la sécurité des usagers. Il a aussi rappelé l'importance des silhouettes " motards " pour sensibiliser cette population qui connaît encore un grand nombre d'accidents.

ECOMMOY

C'est dans la fraîcheur matinale que s'est déroulé l'inauguration de la station d'épuration de Brette-les-Pins en présence de Béatrice Pavy, vice-présidente du Conseil général et député, Bruno Lecomte, conseiller général et Bernard Lair, maire de la commune. Cette nouvelle installation permettra dorénavant aux habitants de bénéficier d'un équipement moderne et respectueux de l'environnement, ce qui est justement l'une des priorités du Département. Cette station d'épuration est dotée d'une capacité de traitement équivalent à 2 200 habitants. " *L'an passé, le Conseil général a subventionné 14 opérations pour plus de 4 M€.* Cette année nous

poursuivrons notre effort sur le même rythme " devait insister Béatrice Pavy avant de rappeler combien la qualité de l'eau était un enjeu primordial pour tous les Sarthois. L'opération de Brette-les-Pins s'élève quant à elle à plus d'un million d'euros. Le Conseil général est intervenu à hauteur de 456 525 €.



MAMERS

Une fois de plus, le Festival de Mamers en Mars s'est taillé un franc succès populaire. Se déroulant chaque année dans la capitale du Saosnois, il propose aux cinéphiles sarthois des courts métrages et des longs métrages européens inédits en présence de nombreux professionnels du cinéma, le tout dans une ambiance des plus conviviale. Lors

de la soirée inaugurale, Jean-Pierre Chauveau, conseiller général et sénateur ainsi que Dominique Le Mèner, député, ont salué le travail de l'équipe organisatrice du festival avant de rappeler l'attachement du Conseil général à cette manifestation culturelle qui, année après année, continue de consolider une envieuse réputation dans le monde du cinéma.

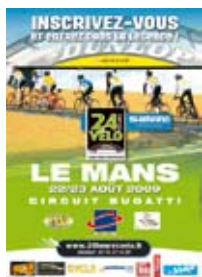


Sorties

CHŒUR DÉPARTEMENTAL

Le Chœur départemental de la Sarthe interprètera le dimanche 17 mai à 17h " Le Roi David " d'Arthur Honegger en l'abbatiale de l'Epau. Il sera accompagné de l'Ensemble vocal de la Mayenne, du Chœur Mélodia d'Aulnay-sous-Bois et de l'Orchestre de Chambre du Maine. Tél. 02 43 14 21 57 ou choeur.academie72@wanadoo.fr.

1^{ER} 24 HEURES VELO



La toute première édition des 24h Vélo aura lieu sur le circuit mythique du Bugatti au Mans les 22 et 23 août prochain. Dans la pure tradition du Mans, les équipes organiseront librement leurs relais pour parcourir la plus longue distance en 24h. La course, ouverte à tous peut se faire en équipe de 2, 4, 6 ou 8 personnes... ainsi qu'en solo pour les plus courageux. 170 équipes sont déjà inscrites sur les 500 attendues. Inscription jusqu'au 31 juillet sur www.24heuresvelo.fr ou au 02 43 21 13 24.

FÊTE MÉDIÉVALE

L'association Bourg-le-Roi Animation et Patrimoine organise sa traditionnelle fête médiévale dimanche 28 juin. Au pied de la Tour, près de la Porte St Mathurin, le Moyen Age revivra avec le marché artisanal, le repas médiéval, les tournois de chevaliers, les vols de rapaces, les contes et fabliaux, montreurs d'ours et de loups... Tél. 02 33 26 98 53.

HABITAT ÉCOLOGIQUE

Le samedi 6 juin, c'est la deuxième journée de portes ouvertes " Habitat écologique et énergies renouvelables ". Trois particuliers ouvrent les portes de leurs maisons construites avec des matériaux sains et utilisant des énergies renouvelables. Trois visites à 10h, 14h et 16h à Volnay, Saint-Rémy-de-Sillé et Jupilles (fléchage depuis l'église). C'est organisé par la ADEAS Civam, Tél. 02 43 14 23 07 et Info Energie Tél. 02 43 28 47 93.

BIENNALE A LA MODE



La 7^{ème} Biennale d'art de Ruillé-sur-Loir s'inscrit dans le cadre de " Mode in Sarthe ". Avec pour thème " La Mode en lumière, de la fibre à l'aiguille ", plusieurs animations et ateliers autour du tissu, deux conférences, et deux expositions rythmeront la biennale du 27 juin au 23 Juillet. L'exposition à la Communauté de la Providence sera le point d'orgue de la manifestation sur l'histoire de la fibre, jusqu'au drapé avec étoffes et matières les plus anciennes, les plus nobles ou celles du futur. Le " Défilé de mode au fil du temps " sera également un temps fort de la biennale, le 4 juillet à 21h. Contact : Office de Tourisme du Val du Loir au 02 43 44 40 04 ou à otvaldu-loir@orange.fr

CIRCUIT CYCLOTOURISTE



La 29^{ème} édition du circuit cyclotouriste de la Sarthe a lieu les 30, 31 mai et 1^{er} juin. Organisé par le Cyclo-club de la Vègre, cette randonnée sportive de 500 km à compteur bloqué, 22,5 km/h, accueillera une nouvelle fois près de 300 cyclistes amateurs. Ils traverseront près de 80 communes de la Sarthe. Tél. 02 43 25 59 65.

TRAIN INSOLITE

La compagnie du chemin de fer de Semur en Vallon fait revivre le temps des locomotives en Sarthe, à travers une découverte du marais et de la flore sur une petite voie de chemin de fer serpentant le Perche sarthois. Halle marchandise pour pique-niquer, nouvel espace accueil avec boutique et visite en cours de trajet du muséotrain. Tous les dimanches de juin à septembre de 14h30 à 18h. Du 14 juillet au dernier samedi d'août, les mercredis et samedis de 14h30 à 18h. Tarifs : 3,5€/adulte, 2,5€/enfant. <http://ccfsv.free.fr>

ATELIER " VIVACES "



Le Conseil d'Architecture et d'Urbanisme et de l'Environnement de la Sarthe (CAUE) propose un atelier sur la culture des vivaces, le vendredi 12 juin de 14h à 17h à son siège au Mans. Cet atelier fait parti d'un programme plus complet à retrouver sur www.caue-sarthe.com ou au 02 43 72 35 31.

SARTHE A PIED...



Du 26 juin au 26 juillet, le comité départemental de randonnée pédestre organise " La Sarthe à Pied ", 20 jours de randonnée en 5 week-ends. De 12 à 23 km, chaque randonnée de 2 ou 4 jours visitera un des 6 pays de la Sarthe avec une possibilité d'être hébergé dans un gîte d'étape. www.rando72.fr ou au 02 43 43 57 79. Autre rdv rando ouvert aux cavaliers et cyclistes les 30 et 31 mai à Challes.

Théâtre

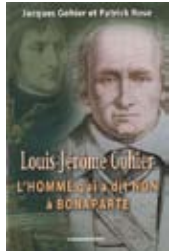
ITALIE & IRLANDE

Le Centre Rabelais de Changé propose en deux dates, deux voyages en Europe. D'abord dimanche 24 mai à 17h, un conte musical venu d'Italie pour le jeune public à partir de 3 ans : l'île d'Ariel de la compagnie Teatro All'improvviso. Puis l'Irlande avec un concert de KilKash, musique traditionnelle irlandaise, vendredi 29 mai à 20h30. www.lerabelais.org

Ouvrages

UN SI LONG CHEMIN

Après le succès de ses deux premiers romans *Les Longues Saisons* et *Une si longue absence*, Annie Plait, sarthoise, publie son troisième roman : *Un si long chemin*. C'est l'histoire de Julien Fourneau correspondant de presse vivant à Lucé, en Sarthe, qui voit sa vie changer lorsqu'un nouveau vétérinaire s'installe dans la commune. *Un si long chemin*, Annie Plait, éditions l'Écriste, 18 €.

**GOHIER DIT NON A BONAPARTE**

Jacques Gohier et Patrick Rose se sont intéressés à "l'homme qui a dit non à Bonaparte", dans un ouvrage portant son nom Louis-Jérôme Gohier aux éditions Cheminements. Il est resté un personnage inconnu des français malgré son implication dans l'histoire nationale. 20 €.

LES 72 AU DÉPART

Michel Bonté, ancien reporter au *Maine Libre* et *Le Mans Racing*, vient de faire paraître "Les 72 au départ" aux éditions *Le Mans Racing*. Il revient sur le parcours de la quarantaine de pilotes sarthois qui ont tenté d'accrocher leur nom au palmarès de la mythique course des 24 heures du Mans. 30 €. Disponible à clientele@lemans-racing.com ou au 02 43 47 06 80.

**LA FONTAINE SANS MODÉRATION**

Paul Baringou vient de publier "Buvez de La Fontaine sans modération" aux éditions du Petit Pavé. Sur les 300 fables de La Fontaine plusieurs nous sont familières, certaines beaucoup moins. Paul Baringou a fait le pari d'en sélectionner 100 pour les adapter et les traduire avec une grande liberté pour les lecteurs du XXI^{ème} siècle. 13 €.

Festival

17^{ÈME} AFFRANCHIS

Le troisième festival de spectacles de rue de France, Les Affranchis, réinvestit La Flèche du 10 au 12 juillet et ira même faire une escale au Lude, à la Chapelle d'Aligné et à Villaines-sous-Malicorne. Une quinzaine de compagnie animeront pendant le week-end les rues de spectacles en tous genres. www.myspace.com/festivallesaffranchis

Distinctions

PRIX GOBERT

L'Académie des Inscriptions et Belles Lettres a décerné le 1er Prix Gobert à Marie Casset, docteur en Histoire de l'Université du Maine, pour la publication de son doctorat intitulé *Les évêques aux champs. Châteaux et manoirs des évêques normands au Moyen Âge (XIe-XVe siècle)*.

CHEVALIER DES ARTS ET DES LETTRES

Jean Pierre, né à Fontenay-sur-Vègre en 1924, enfant de l'assistance publique, a exercé de multiples métiers et est devenu un amoureux de l'art contemporain dont il collectionnera plusieurs œuvres. Philanthrope, à plus de 80 ans, il décide de revendre tous ses biens culturels et fait don de plus de 1 000 000 € récoltés pour la recherche contre le cancer à l'Institut Curie. Il a ainsi reçu les Insignes de Chevalier des Arts et des Lettres des mains de Roland du Luart, président du Conseil général.

Concerts

MOZART À PARIS

L'association "Chemin des Arts", sous le Label «Patrimoine Vivant» accueillera en partenariat avec la commune de La Chapelle Saint-Fray un concert de musique classique à l'église Saint Mamert, samedi 6 juin à 20h30. Il s'agit d'une promenade en musique et parole dans le Paris du siècle des Lumières par le Claveciniste Jean Patrick Brosse. Tél. 02 43 27 73 19 ou chemindesarts.lavardin@orange.fr

HAENDEL EN ITALIE

Vendredi 12 juin à 20h30, le Centre culturel de Sablé-sur-Sarthe reçoit, en partenariat avec l'association Chevallé au fil du temps, l'ensemble Rosasolis dans l'Eglise de Chevallé pour un concert qui mènera dans le voyage d'Haendel en Italie au rythme de musiques sacrées, composées de motets et de sonates en trio. Entrée 13 €. www.sable-culture.fr ou Tél. 02 43 62 22 22.

AS DE TRÈFLE

Le samedi 27 juin à 21h, le nouvel espace Saugonna de Mamers accueillera deux concerts de musiques actuelles avec As de Trèfle et Polyglotte. 12 €. www.mairie-mamers.fr

ORGUES ET VOIX

L'ensemble fertois Coro Favorito se produira en l'église Notre-Dame des Marais à la Ferté Bernard, vendredi 26 juin à 20h30. Il clôturera la saison culturelle de la ville en mettant ainsi en valeur les pratiques culturelles amateurs. Tél. 02 43 71 46 46.



Yves Foucault Président de la FFSA

Le 28 mars dernier, le Sarthois Yves Foucault a été réélu à la tête de la Fédération Française des Sports Adaptés. Une belle reconnaissance pour cet homme qui défendait lors de l'assemblée générale de la FFSA un bilan plus qu'honorable de l'équipe dirigeante qu'il a conduite pendant quatre années. " L'année 2009 sera à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire de notre fédération puisque nous avons obtenu le statut de haut niveau dans cinq disciplines : athlétisme, basket-ball, football, natation et tennis de table " se félicite Yves Foucault, seul dirigeant sarthois actuellement à assurer la présidence d'une fédération nationale. " Il faut s'en réjouir et espérer que cela aura un effet positif sur notre réintégration aux Jeux Paralympiques de Londres ". Un objectif qu'Yves Foucault compte bien atteindre à l'entame de son nouveau mandat à la tête de la FFSA.

Retraite Sportive

A fond la forme

Courir, nager, pédaler, danser... c'est bon pour la santé physique et mentale, donc aussi pour le moral. C'est dans ce but que le Comité départemental de la Retraite Sportive, qui rassemble dix clubs en Sarthe, propose aux seniors de nombreuses activités sportives et ludiques. Présentation.



Si la retraite demeure une rupture, qui du jour au lendemain, marque la fin de la trajectoire professionnelle, l'entrée dans le monde des " seniors " coïncide avec de nouveaux comportements et des besoins encore souvent insoupçonnés. Voilà pourquoi la Retraite Sportive s'est fixée pour tâche d'aider " chacun " à construire son projet de vie pour le temps de sa retraite en mettant une dominante particulière sur la nécessité de pratiquer des activités physiques, sportives et psychiques. " Nous organisons nos programmes sur la base de trois objectifs fondamentaux : l'envie de bouger, la convivialité et l'effort de réflexion " souligne Claude Lecourbe, président du CODERS 72. A ce jour, la section sarthoise compte dix clubs et 900 adhérents. Soutenu par le Conseil général, le CODERS 72 s'appuie sur un réseau d'animateurs bénévoles. " C'est la clé de notre action. Notre Fédération

nationale forme les bénévoles aux multiples activités dont ils seront en charge " ajoute Christian Lecourbe qui rappelle également l'une des règles essentielles de l'association. " Chez nous, il n'y a pas de barrière sociale et nous fonctionnons sur le principe du tutoiement ". Quant à imaginer une quelconque " concurrence " avec les clubs de retraités, le président de La Retraite Sportive se veut rassurant. " Au contraire, nous sommes complémentaires de leurs activités " Et c'est tant mieux ainsi, car, dans les années qui arrivent, les sollicitations ne devraient pas manquer pour aider les nouveaux " seniors " à garder la forme !

A la carte

Les activités que propose le Comité départemental de la Retraite Sportive de la Sarthe :

- activités dansées
- gymnastique douce ou adaptée
- gymnastique aquatique
- tai-chi-chuan
- yoga
- randonnée pédestre, marche nordique, VTT, cyclo, swin-golf, tennis, volley, tir à l'arc...
- formation des nouveaux animateurs

Pour tous renseignements

Tél. : 02 43 43 57 63

Courriel : coders72@wanadoo.fr

Trail des Forges

Efforts et nature

La huitième édition du Trail des Forges prendra ses quartiers autour du plan d'eau de La Bazoge le 21 juin prochain. 42, 29, 14 ou 8 km, chacun pourra goûter à son rythme à la course nature et le tout dans le respect de l'environnement. L'organisation de course s'y engage chaque année.

Le Trail des Forges est un des premiers événements sportifs sarthois à s'être doté d'une charte environnementale. Aucun engin à moteur, balisage en bois, produits bio et équitables aux buvettes, voici quelques uns des engagements pris par Claude Fortin, président de l'association organisatrice. Cette année, la course va encore plus loin avec des gobelets réutilisables et des sacs biodégradables, avec des paniers de produits locaux en guise de récompenses ou bien encore avec la possibilité de voir la course en carrioles tirées par des chevaux. C'est aussi dans la sensibilisation des athlètes et des spectateurs que le Trail des Forges veut aller plus loin, en incitant au co-voiturage et en accueillant un stand sur le sport et la santé.

Côté sportif, le spectacle sera une nouvelle fois assuré. Le marathon Trail de 42 km qui partira dès 8h30 ouvert

aux licenciés et non-licenciés, comme toutes les courses de la journée, offrira un nouveau parcours dénivelé et technique. Les participants des différentes épreuves découvriront au passage l'ancienne fonderie d'Antoigné, une carrière en activité et surtout la belle campagne avoisinante. Les courses les plus fréquentées de 8 et 14 km réserveront leurs lots de surprises. Un parcours de 10 km en marche nordique complètera ce programme sportif dominical.

Inscriptions avant le 16 juin.

• Informations et réservation

Claude FORTIN

Tél. : 02.43.25.43.69

Fax : 02.43.25.33.95

Courriel : labazoge@wanadoo.fr

ou Annie LALANDE,

Tél. : 02.43.23.32.08

Courriel : annie72lalande@yahoo.fr



1^{er} " Naturellement sport en Sarthe "

La Direction départementale Jeunesse et Sports organise aux côtés de plusieurs comités départementaux le premier événement sportif autour du développement durable et des sports nature. " Naturellement sport en Sarthe " aura lieu au Domaine du Houssay à Spay, dimanche 7 juin de 10h à 18h.

De nombreuses disciplines dites de " sport nature " seront représentées et proposeront démonstrations et initiations : promenade en attelage, voile, cerfs-volants, VTT, Canoë... Le Conseil général, partenaire de la manifestation, mettra son mur d'escalade à disposition ainsi que 1500 verres réutilisables (voir p26). Car " Naturellement sport en Sarthe " c'est aussi montrer qu'un événement sportif peut s'organiser dans le respect du développement durable.

On trouvera donc des stands d'associations pour le développement durable. L'objectif de ce dimanche sera aussi de promouvoir l'accessibilité des sports à tous les publics : enfants, seniors, femmes et personnes handicapées.

• Infos au tél. 02 43 84 20 15 ou courriel : dd072@jeunesse-sports.gouv.fr



24 Heures du Mans

Henri Pescarolo rugissant

Avec l'engagement d'une Peugeot 908 HDI au départ de l'édition 2009 des 24 Heures du Mans, l'écurie Pescarolo Sport s'invite dans le match que promettent de se livrer le constructeur français et l'allemand Audi.

Henri Pescarolo, fidèle à sa légende, aime les défis. En saisissant la chance de présenter au départ une Peugeot 908 HDI aux couleurs de l'écurie Pescarolo Sport, l'ancien quadruple vainqueur des 24 Heures du Mans sait d'où il vient. *“ En décembre dernier, mon partenaire, touché de plein fouet par la crise m'apprenait qu'il partait. Nous étions lancés dans une grande étude aérodynamique, avec maquette et soufflerie. C'est alors que l'industriel Jean Py s'est manifesté. Sa holding a absorbé Pescarolo Sport, et d'une position compliquée nous nous retrouvons à reparler de notre écurie, avec une Peugeot 908 HDI au départ des 24 Heures du Mans ! ”*. Quel renversement de situation ! *“ Dès l'annonce faite, mon téléphone n'a cessé de sonner tant les pilotes candidats à prendre le volant de la Peugeot sont nombreux ! ”* rapporte celui que l'on surnomme affectueusement *“ riton ”* avant de poursuivre sur le registre de l'humour *“ la 908 HDI, il faudrait que ce soit un bus de cinquante-cinq places pour satisfaire tous les postulants ”*.

Quant à la stratégie de course qu'Henri Pescarolo souhaite adopter sur le bitume sarthois les 13 et 14 juin, ne comptez pas trop sur lui pour qu'il dévoile ses batteries. Les marges de manœuvre sont multiples pour celui, qui mieux que personne, connaît tous les secrets de la course d'endurance. N'empêche avec une magnifique Pescarolo Judd évoluée et une Peugeot 908 HDI, les couleurs d'Henri Pescarolo, fidèlement soutenu par le Conseil général, devraient attirer le regard du public les 13 et 14 juin prochains.



Sébastien Bourdais : le retour de l'enfant du pays

Sébastien Bourdais aime la Sarthe et témoigne toujours de son attachement à ses racines comme il demeure fidèle à son club de supporters qu'il a honoré de sa présence au début de l'année. Le verbe facile, l'écoute attentive, l'information précise, Sébastien Bourdais s'est au fil des années, construit une image médiatique. Son public l'apprécie et le lui rend volontiers. Ils seront d'ailleurs nombreux à l'encourager les 13 et 14 juin sur le circuit de la Sarthe lors des 24 Heures du Mans. Une épreuve avec laquelle le champion sarthois va renouer au volant d'une Peugeot 908 HDI FAP. *“ C'est pour moi un grand plaisir car personne ici n'ignore mon attachement à cette course qui se déroule dans mon département ”*.

En attendant, c'est bien un Sébastien Bourdais ambitieux qui s'illustre sur les circuits de la Formule 1 aux côtés des Hamilton, Massa et autres Button et Vettel. Le club des supporters du champion sarthois peut en être sûr : il va vibrer souvent au cours de l'année !



LMstory 2009

Passion, émotion et spectacle

Rencontre conviviale de véhicules historiques, LMstory, soutenu par le Musée des 24 Heures, prend encore plus de hauteur cette année avec, les 4 et 5 juillet sur le circuit Bugatti, la présence de nombreux bolides toujours aussi prestigieux en course comme en démonstration mais avec en plus une concentration de véhicules historiques.



Plus de 300 voitures de compétition, réparties en 9 plateaux différents disputeront 15 courses sur l'ensemble de ce week-end festif. Des épreuves, mais aussi des démonstrations (environ 200 voitures) se succéderont avec des pilotes de renom sur des bolides (Matra, Porsche, Rondeau, Pescarolo...) qui ont fait la réputation des 24 Heures du Mans et que le public pourra facilement approcher et photographier. Un espace club présentera un rassemblement de voitures de collections tout type, toute marque qui effectueront le samedi soir une grande parade sur le circuit. Du spectacle et de l'émotion garantis ! Séquence émotion, un vibrant hommage sera rendu

à Jean Redele pour ses nombreuses participations aux 24 Heures du Mans avec un rassemblement d'Alpine. Collectionneurs et amateurs de voitures anciennes seront décidément à la fête à l'occasion de cette nouvelle édition de LMstory. Le samedi soir, toutes les voitures défilent sur le circuit, par marque où par club, pour une grande parade. Enfin, le village sera animé par de nombreux commerçants ainsi qu'une exposition de voitures du Musée des 24 Heures, partenaire de cet événement exceptionnel, tout proche du circuit.

• **Pour tous renseignements :**
www.lemans.org

Des plateaux prestigieux

SALOON CAR

Il regroupe des voitures de tourisme et de grand tourisme : Ford Escort, Capri, Mustang, Cortina, BMW, Renault Gordini, Alpine, Porsche, Triumph...

MAXI 1000

On y trouve des autos qui ont un gros capital sympathie auprès du public : Alpine, Matra jet, R8 Gordini, Simca 1000 rallye, Triumph Spitfire...

FORMULE FORD KENT

Ce sont des voitures fiables et performantes construites entre 1967 et 1992.

TROPHEE LOTUS SEVEN

En 1957, Colin Chapman conçoit la Lotus Seven. Ce sont des voitures d'une grande efficacité.

TROPHEE MG

Ce plateau est composé de voitures de grand tourisme de moins de 2,6 litres fabriquées avant 1966.

CHALLENGE GT. TOURISME

Ouvert aux voitures de Tourisme et de Grand Tourisme, de série ou de compétition, ayant couru entre 1947 et 1976.

RACER 500

Ces sont de petites voitures de course souvent fabriquées artisanalement et équipées de moteurs que l'on trouve dans le commerce.

TROPHÉE F3 CLASSIC

Il réunit deux catégories de voitures : les Formules 3 et les Formules Renault.

SPORT PROTO + GT

Ce plateau est constitué de voitures ayant couru les grandes courses d'endurance entre 1966 et 1984, Sport Proto biplace et GT/Tourisme.



Des " éco-gobelets " financés par le Conseil général

Finis les champs de gobelets plastiques écrasés lorsque les festivaliers ont fini de festoyer. Le Conseil général veut s'engager pour le développement durable aux côtés des organisateurs de festivals en finançant des " éco-gobelets " réutilisables. Le principe ? Le festivalier donne une consigne de 1 euro contre un verre en plastique dur qu'il conserve pendant toute la soirée. Cela évite le gaspillage de verres plastiques jetables, cela réduit les déchets et cela responsabilise les spectateurs. Voilà comment allier fête et développement durable.

Chapitôrock

Le festival sarthois qui monte !

C'est au pied d'un énorme chapiteau que Fresnay-sur-Sarthe s'apprête à accueillir les milliers de festivaliers de Chapitôrock, le 6 juin prochain. Vous avez dit rock ? Au programme : Les Wampas, les Fatals Picards et les voisins mayennais de La Casa.

Le petit poucet des festivals devient grand ! Parti de 600 spectateurs en 2004, Chapitôrock, désormais premier festival de musiques actuelles sarthois, pourrait battre encore des records d'affluence pour son 6^{ème} anniversaire. 4000 festivaliers sont attendus au cœur de Fresnay-sur-Sarthe samedi 6 juin. La programmation festive et la convivialité du festival en font un des rendez-vous immanquables du début de la

saison estivale. 130 bénévoles seront à pied d'œuvre pour ne pas trahir cette réputation d'événement à dimension humaine et festive.

La sixième édition s'annonce déjà colorée avec quatre groupes sur la grande scène du chapiteau et deux sur la scène locale. En tête d'affiche, on retrouve le déjanté Didier Wampas qui a rendu nationalement célèbre le " portefeuille de Manu Chao " ! Il sera précédé des Fatals Picards, fans de Bernard Lavilliers, au rock festif et ska bien français. La Casa groupe local, puisque du département voisin, et coup de cœur du festival, ouvrira le bal avec leur western morriconien emprunt de guitare, trompette et harmonica. Outrage clôturera cette soirée bien animée avec leur punk-rock puissant.

Une édition de Chapitôrock déjà d'anthologie qui le place en bonne place dans les festivals d'été du grand ouest. Le Conseil général le soutient depuis ses débuts et ira encore plus loin cette année dans ce partenariat en finançant 15 000 gobelets réutilisables pour les boissons (voir colonne).

• Pour tous renseignements : www.chapitorock.fr



Diffusion culturelle

Projecteurs sur les musiques actuelles

La Sarthe fourmille de projets et d'associations autour des musiques actuelles. Centre de ressources, locaux de répétition, salles de concerts, groupes ou festivals, le Conseil général soutient ces initiatives pour que les musiques actuelles vivent haut et fort dans le département.

N'y voyez aucune organisation criminelle : le CRIM est le Centre de Ressources Infos pour les Musiques actuelles de la Sarthe. Créé par l'association Bebop, festival et organisatrice de musiques actuelles en Sarthe depuis plus de 20 ans, il est reconnu centre départemental depuis 2005 par le Conseil général. On y trouve la documentation et l'écoute pour tous les projets musicaux sarthois. Le CRIM a aussi créé le site internet de tous les concerts en Sarthe : www.tetedeson.fr où figurent également les actualités de la musique actuelle sarthoise.

Qui dit centre de ressources dit acteurs pour s'y documenter : de nombreux festivals de musiques actuelles sont soutenus par la collectivité départementale. C'est le cas de la Marmite Festival à Roézé-sur-Sarthe ou de Chapirock à Fresnay qui voient leur soutien affirmé cette année. D'autres festivals animent les soirées d'été en Sarthe : Soirs au Village à Saint Calais, Teriaké au Mans ou les soirées d'hiver avec le festival Bebop. Les plus jeunes ne sont pas oubliés avec le festival Rock ici mêmes qui propose aussi une programmation musicale toujours originale. Tous soutenus

par le Conseil général comme leur grand frère, Europa Jazz Festival qui accueille de nombreux mélomanes en Sarthe.

Du côté des salles de concert, le Conseil général est partenaire des Rendez-vous culturels d'Allonnes à la Péniche Excelsior ou à Jean Carmet et de sa programmation annuelle en musiques actuelles reconnue dans tout l'Ouest de la France.

Pour les groupes locaux, de nombreuses structures sont là pour les aider à se développer comme le Silo : salles de répétition toutes équipées permettant aux groupes de répéter à moindre coût. La compagnie TDM est également un allié efficace des groupes locaux depuis 20 ans, leur permettant d'enregistrer, de travailler la scène, d'évoluer avec des professionnels voire de donner des concerts en Europe. Ou bien encore l'élastique à musique au Mans qui donne des cours de musique et d'instruments et organise des ateliers collectifs.

Tous bénéficient du soutien du Conseil général qui veut voir les pratiques artistiques et la diffusion des musiques actuelles toujours dynamiques en Sarthe.

Les " Scènes en Sarthe ", diffuseurs de musiques en milieu rural

La convention «Scène en Sarthe» mise en place par le Conseil général permet d'apporter un soutien financier aux associations organisant des saisons culturelles dans les communes. 15 associations en Sarthe bénéficient de ce partenariat.

Ainsi dans tout le département, les associations organisent dans leur programmation pluridisciplinaires des concerts de musiques actuelles ou non, mais favorise la diffusion de la culture en milieu rural.

Le conseil général alloue plus de 70 000 € à ces différentes scènes.

Les structures labellisées " Scènes en Sarthe " : les villes de St Calais, Mamers, Coulaines, Sargé-lès-Le-Mans, St-Mars-la-Brière, Vibraye, les Centres culturels du Val de Vray (Saint Saturnin), du Val'Rhone (Moncé en Belin), du Vairais (St-Cosme-en-Vairais), François Rabelais (Changé), Courmesnil (Loué), Epidaure (Bouloire), Le Patis (Le Mans), l'Association Animation Loisirs (Fresnay s/ Sarthe), la Pérenne Compagnie (Canton de Pontvallain), la Compagnie Patick Cosnet (spectacles décentralisés en milieu rural).



“ Les petits cochons ”

Jusqu'au 20 septembre, le musée Espace Faïence de Malicorne organise dans la galerie une exposition intitulée “ Les petits cochons à Malicorne ou l'Art des rillettes ” mettant à l'honneur cet animal aux couleurs acidulées. Cette exposition peut apparaître “ décalée ” pour un musée de céramique et pourtant elle met à l'honneur le passé céramique de la cité qui fut longtemps lié aux habitudes alimentaires. A partir du XIXe siècle, le village a produit une grande partie des pots en grès destinés à la conservation des aliments qui inondaient les campagnes. Le titre évocateur de gastronomie rappelle également que la Sarthe est

“ Le ” département des fameuses rillettes du Mans. Reprenant le thème du célèbre dessin animé de Disney, l'exposition propose un voyage à la découverte des techniques de fabrication traditionnelle de ce mets si délicieux.

Miroir de la tradition et patrimoine sarthois, cette exposition ludique, soutenue par le Conseil général, destinée à un public de 7 à 77 ans, réglera aussi bien les passionnés de céramique que les amateurs de gastronomie.

Tél. : 02 43 48 07 17
www.espacefaience.fr

Les éditions de l'Etangsort

Les aquarelles de Louis Moullin

C'est une très jolie trouvaille que celle que nous invitent à découvrir les Editions de l'Etangsort. En prenant l'initiative d'assurer la distribution d'un magnifique ouvrage consacré à l'artiste Louis Moullin, l'éditeur de Courdemanche livre un regard inédit du Vieux Mans en partie disparu.

Le terme de reporter convient parfaitement à Louis Moullin. Reporter pendant la campagne d'Italie en 1859, pour le compte du Monde Illustré, il mène également une expédition en Algérie en 1865, et il se fait chroniqueur des festivités de la cour pour l'Illustration, bal ou souper aux Tuileries, feu d'artifice à Fontainebleau. C'est aussi une sorte de reportage qu'il réalise, à la même époque, sur la ville même où il habite quelques années,

Le Mans. Mais ce regard ne concerne pas la vie des habitants, il porte sur leur cadre de vie, sur les rues et les demeures anciennes de la ville. Le fonds de dessins, tout à fait exceptionnel par son ampleur témoigne du sérieux de son approche. Si aujourd'hui encore l'histoire de ce professeur de dessin est peu connue, il demeure la richesse d'une œuvre remarquable. Le livre “ Mémoire dessinée du Mans ” réalisé à l'initiative de Denise Delouche, universitaire de Bretagne et Carole Hiradot, attachée de conservation des musées du Mans, propose 65 aquarelles d'une rare qualité. “ C'est la première fois que les aquarelles de Louis Moullin sont publiées et dans le cadre du projet “ Grand Ouest ” de



Paul Noirot, directeur de la maison d'édition parisienne Riveneuve. La distribution en Sarthe nous a été confiée ” souligne Françoise Fontenay, qui dirige les Editions de l'Etangsort.

Préfacé par Françoise Chaserant, ce magnifique ouvrage révèle une part de l'histoire du Vieux Mans. Maisons à pans de bois de la fin du Moyen-Age, hôtels particuliers en pierre édifiés à la Renaissance et durant tout l'Ancien Régime, la visite guidée de Louis Moullin n'est pas seulement un petit chef-d'œuvre artistique, elle est aussi le témoignage irremplaçable d'une architecture en partie disparue à jamais.

• **Pour tous renseignements :**

Les Editions de l'Etangsort, La Mornière,
72 150 Courdemanche
Courriel : rfontenay@wanadoo.fr

www.fonds-sonores-archives.sarthe.com

La parole sarthoise sur le net

Après 4 ans d'interviews réalisées en Sarthe, le site internet des Archives départementales de la Sarthe propose un volet " sonore " permettant d'écouter et de réécouter " la parole sarthoise ". La Sarthe sera le premier Conseil général en France à mettre en ligne des volumes sonores à caractère historique.

Le vaste programme " Sauvegarde de la Parole sarthoise ", initié et porté par le Conseil général et la radio locale Fréquence Sillé permet aux internautes de la Sarthe



et d'ailleurs, d'écouter des histoires sarthoises racontées par des Sarthois. Des centaines d'interviews ont été menées et accumulées depuis 4 ans. L'ensemble a été numérisé avec une technologie du son innovante pour une diffusion de très grande qualité sur www.fonds-sonores-archives.sarthe.com.

Toute la richesse du parler sarthois, des traditions, des musiques et danses, et de l'histoire locale y est ici racontée à travers des témoignages uniques. Plus de 250 documents sonores ont été numérisés, indexés, soit plus de 50 heures d'enregistrement. On y retrouve l'histoire du département, des témoignages sur des activités anciennes (poterie, charronnage, ferblanterie, industrie automobile), des récits d'anciens combattants, des danses de caractères du sud Sarthe, des chansons de village, des traditions sarthoises ou du patois régional au travers de

textes, d'histoires et de poèmes.

Cette première base de documents est amenée à évoluer et à encore s'enrichir. Deux professionnels de la radio travaillent à plein temps pour réaliser ces enregistrements.

La Sarthe sera le premier conseil général en France à mettre en ligne des volumes sonores à caractère patrimonial. En 2006, la diffusion de 2,5 millions d'images en ligne sur le site Internet des Archives départementales, a été un vif succès, pour preuve les 2000 connexions/jours sur le site pour consulter les registres paroissiaux, les Etat civil ou les plans cadastraux. Désormais, la sauvegarde d'histoires sarthoises racontées à l'oral et du patois local est assurée. Les jeunes sarthois pourront ainsi utiliser les outils de leur génération pour écouter les plus anciennes.

• www.fonds-sonores-archives.sarthe.com



Hommage à Rédouté et à la rose pour le 16^{ème} Week-end des Jardiniers

L'année 2009 marque le 250^{ème} anniversaire du peintre de fleurs Pierre-Joseph Redouté.

Au Château du Lude, le 16^{ème} Week-end des Jardiniers, les 6 et 7 juin, rendra hommage à ce grand artiste et botaniste qui donne aussi son nom depuis 10 ans au prix récompensant les meilleurs livres de jardin et créé dans ces lieux par Barbara de Nicolaï, avec l'appui de l'Institut Jardiland.

Sous le titre " Le peintre et la rose ", thème retenu pour ce Week-end des Jardiniers, de nombreuses animations : expositions dont un land art en itinéraire de roses, conférences et ateliers viennent enrichir la traditionnelle expo-vente qui réunit une cinquantaine de pépiniéristes, horticulteurs et collectionneurs de plantes rares. L'anniversaire du 10^{ème} prix P.J. Redouté sera marqué par le baptême de la rose " Prix P.J. Redouté ", créée par le rosieriste Guillot.

• Infos pratiques :
samedi 6 et dimanche 7 juin
de 10h30 à 19h.
Tarif 8€. Gratuit jusqu'à 18 ans
Château du Lude
tél. 02 43 94 60 09
www.lelude.com

Intégrez le team Sarthe

Devenez équipier du bateau Fermiers de Loué - Sarthe !

Navigateur averti, novice curieux, passionné de la mer, sportif du dimanche, jeune, retraité, actif, homme, femme ... embarquez pour une belle aventure ! Le Conseil général vous donne la possibilité d'intégrer l'équipage du voilier de 40 pieds Fermiers de Loué-Sarthe le temps d'un entraînement en mer pour la Route du Rhum 2010.

Pour cela, expliquez-nous vos motivations et les qualités qui feraient de vous un bon équipier aux côtés de François Angoulvant, skipper du bateau Fermiers de Loué-Sarthe.

Envoyez vos lettres de motivation par courrier à : La Mission Information-Communication - Team Fermiers de Loué-Sarthe - Hôtel du Département - Place Aristide Briand - 72072 Le Mans Cedex 9

Par e-mail à : team.fermiersdeloue.sarthe@cg72.fr

Un jury sélectionnera les 3 meilleures candidatures et les 3 gagnants participeront à une journée d'entraînement en mer pour la Route du Rhum 2010 au mois de septembre prochain.

Ce qu'en pensent les élus de gauche ...

Le 1er juin, le Revenu de Solidarité Active (RSA) entrera en vigueur. Porté par les forces de gauche depuis plusieurs années, le RSA est un dispositif destiné aux allocataires des minima sociaux permettant de cumuler revenu d'activité et revenu de solidarité. Avec ce dispositif, le salarié a la garantie que toute heure travaillée signifie un gain de revenu.

Les expérimentations menées dans les départements volontaires – ce qui ne fut malheureusement pas le cas de la Sarthe – ont montré que le RSA peut constituer un progrès en favorisant le retour à l'emploi de ceux qui en sont éloignés. Mais, atteindre cet objectif nécessite des moyens importants.

Ainsi, le Conseil général de l'Eure a mis en place un suivi individualisé de chaque allocataire par un référent unique pilotant une coordination de plusieurs acteurs (CAF, CPAM, Conseil général et Pôle Emploi) pour travailler sur l'accès aux droits du bénéficiaire car le retour à l'emploi est souvent conditionné par plusieurs éléments : santé, formation, logement, intégration dans l'entreprise. Ce système est complété par une bourse d'insertion permettant à tout moment d'attribuer une aide financière à l'allocataire pour résoudre ses problèmes de garde d'enfants, de mobilité ou d'habillement.

En Sarthe, faire du RSA un outil efficace de retour à l'emploi nécessitera donc un investissement particulier du Conseil général. Toutefois, à seulement deux mois de l'entrée en vigueur du RSA, nous ne savons rien des intentions des élus de la majorité UMP.

Mais au-delà, c'est finalement la question du financement du RSA qui est posée. Or, les choix budgétaires du gouvernement ont contraint à revoir à la baisse les ambitions du RSA lors du vote de la loi. Pourtant il aurait été possible de consacrer des sommes plus importantes à ce nouveau dispositif. En effet, alors que le gouvernement a décidé de financer le RSA par la solidarité nationale en instaurant une taxe sur les revenus des capitaux, on ne peut que s'étonner que les personnes bénéficiant du bouclier fiscal n'y contribuent pas.

De même, le RSA constituera également une charge supplémentaire pour les Conseils généraux mais les conditions financières de sa mise en œuvre restent particulièrement floues. Quel sera le coût de ce nouveau dispositif ? Comment l'État compensera les dépenses des Départements ? Aucune réponse claire n'a été apportée par le gouvernement à ces questions qui ne sont pas anodines lorsque l'on sait que les transferts de charges intervenus depuis 2002 représentent un déficit de 30 millions d'euros dans le budget 2009 de notre Département.

Alors en Sarthe, la question est posée : le Conseil général souhaite-il faire en sorte que le RSA soit un véritable pied à l'étrier pour ses bénéficiaires ou se contenter seulement d'en faire un nouveau minima social ?

Pour tout contact : 02.43.54.72.24

www.la-sarthe-a-gauche.com

Le mot de la majorité ...

Investir aujourd'hui

La majorité départementale a clairement décidé de soutenir l'activité économique départementale. Alors que la crise économique internationale frappe durement, les élus majoritaires ont fait le choix d'investir aujourd'hui pour mieux préparer l'avenir.

Pourtant le budget départemental a été fortement critiqué par l'opposition socialiste.

Alors, faut-il vraiment injecter plus de 120 millions de dépenses d'équipement dans l'économie locale ?

Pour nous, la réponse est "oui". Pourquoi ?

D'abord, parce que c'est maintenant que les entreprises sarthoises ont besoin d'activité. Il serait irresponsable de repousser les projets au risque de vider encore plus les carnets de commande et donc de mettre des emplois en péril.

Ensuite, parce que le plan de relance du gouvernement FILLON, permet aux collectivités locales de renforcer leur investissement dès cette année. Il serait absurde de ne pas profiter de cette aide de l'Etat.

Investir pour préparer l'avenir, c'est enfin permettre à notre Département d'anticiper le retour de la croissance économique. Routes, logements, équipements publics : la Sarthe doit conforter ses atouts pour rester un Département attractif.

Quelques exemples

Il ne faut pas entretenir la confusion : c'est à l'initiative de la majorité départementale que le financement de grands chantiers a été décidé, face à une opposition qui refuse de voter le budget !

Pourtant, certains opposants n'hésitent pas à s'approprier les réalisations départementales. La palme revient au conseiller général du canton Le Mans Nord Campagne (Coulaines – Le Mans) qui revendique la paternité de la rocade Nord du Mans alors que sa réalisation était programmée bien avant son élection !

Dans tout le département, d'autres travaux sont engagés ou soutenus financièrement par le Conseil général : la reconstruction du collège de Connerre, le stade du Mans, le pôle d'échanges multimodal de la gare du Mans, la déviation de Château du Loir, le barreau de Cherré...

A quel prix ?

Le Conseil général de la Sarthe intervient directement dans la vie quotidienne de tous les sarthois, il consacre ainsi la moitié de son budget de fonctionnement à la solidarité (personnes âgées, personnes handicapées, enfance...)

Une partie de ces dépenses est financée par vos impôts locaux. Mais la pression fiscale reste maîtrisée, puisque – par exemple au Mans – en moyenne :
- un tiers seulement du montant total de la taxe d'habitation est prélevé par le Conseil général

- un quart de la taxe foncière revient au Conseil général

Ainsi, toujours au Mans, pour 100 euros d'impôts locaux payés, moins de 30 financent le conseil général alors que plus de 60 alimentent les budgets communaux et intercommunaux.

Le ^{new} musée des



HEURES

CIRCUIT DE LA SARTHE

LE MANS - FRANCE

